

association royale des architectes de liège

Prochaine assemblée générale :

<u>le 4 juin 2013</u> RIELLO SA/NV - Energy For Life

Adresse du jour LES JARDINS DE TOSCANE

DEPOSE A FLEMALLE 4400 - EDITEUR RESPONSABLE : MARC ZWEBER - ROUTE DES CHANTOIRS, 25 - 4920 AYWAILLE INFOR - tél. : 04-342.57.00 - ARALg - tél : 04-340.04.60 fax : 04-344.40.42 INTERNET : http://users.skynet.be/aral.infor E-MAIL : info@aralg.be

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale qui se tiendra le

mardi 4 juin 2013

Le rendez-vous est fixé à 17.30 heures

Lieu : Les Jardins de Toscane, Route du Condroz, 6b - 4100 Boncelles

Assemblée générale - Ordre du jour :

- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale du 7 mai 2013
- Correspondance et communications
- Election de membres :

Ileana RADULESCU, av. de sur Cortil 143 à Tilff, architecte indépendante, diplômée en 1995, Institut d'architecture Jon Mincu, Bucarest-Roumanie Jean-Claude LAMISSE, av. T. Gonda 135 à Flémalle, architecte indépendant, diplômé en 1975, Institut Lambert Lombard Serge DREESSEN, rue Mathieu de Lexhy 80 à 4460 Grâce-Hollogne, architecte indépendant

Divers

Interruption de séance

Présentation RIELLO

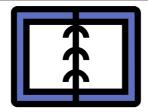
Repas de clôture

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, nous vous prions d'agréer, Cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Inscription obligatoire par retour mail info@aralg.be

Luc HERZE, Président





A VOS AGENDAS!

X 04 juin 2013 Assemblée générale : RIELLO

Les nouvelles énergies pour le climat

X Juillet-août 2013 Pas d'assemblée générale

COTISATIONS 2013:

Membres effectifs : 125 €

Membres aspirants : 70 €

Membres pensionnés : 70 €

Membres non indépendants : 85 €

Membres jeunes architectes stagiaires à l'Ordre :

1 ere année à l'ABAL a : GRATUIT

1ere année à l'ARALg :GRATUIT2ème année à l'ARALg:15 €3ème année à l'ARALg:25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 €par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de 2014.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : IBAN BE02 0000 1487 4140.

Note du secrétariat: l'accès au secrétariat se fait via le numéro de l'Association, qui est pour rappel 04/340.04.60.

ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE Tél.: 04-340.04.60 – Fax: 04-344.40.42









La Requalification du Site du Val Benoit

Un grand projet de la SPI+



2013



1937

Presque 80 ans séparent ces 2 photos (l'une argentique, l'autre numérique), du bâtiment du Génie Civil, situé sur le site. Il sera prochainement rénové

En 1937, **l'Ulg** inaugurait cet Institut du Génie Civil. En 2010 il est devenu la propriété de la **SPI+** de même que tout le site. Nous l'annonçions dans la Grenouille de septembre 2010.

Réjouissons nous, l'aspect architectural d'origine du Génie Civil a été conservé au travers des ans (*v/photos*) et ce malgré les dégâts causés lors des bombardements aériens de 1944, sur un objectif tout proche, le pont du Val Benoit.

Dans un communiqué de presse, la SPI+ annonce le démarrage de son grand projet : Voyons-le au travers de 2 grands principes qui viennent d'être dégagés :

- Un plan d' urbanisation général dénommé "Master Plan"
 On conserve les 3 instituts existants et la centrale électrique, on y ajoute du logement et des bureaux. Le Forem, son annexe et le bâtiment du 18eme s. restent en place
- 2) Cette année, on adjugera :
 - Les travaux d'aménagements extérieurs (accès, plantations, réseaux de toutes sortes) le tout pour 10.000.000 €
 - La restauration du bâtiment du Génie Civil, dont coût 25.000.000 €

Ce sauvetage d'une oeuvre moderniste de **l'architecte Joseph Moutschen** nous réjouit. Voici un démarrage en force des travaux que connaîtra le site pendant les années à venir.

Que disent les acteurs et auteurs de ce projet ?

Arlette Baumans, architecte : "Mixité de fonctions et parc urbain sont les fondements de la composition du Master Plan."

Bernard Deffet, architecte : "Le Génie Civil a un énorme potentiel grâce aux grands plateaux dont il est constitué Le traitement des façades a également retenu toute notre attention. Nous avons voulu respecter pleinement l'architecture moderniste de l'édifice"

Françoise Lejeune, ingénieur architecte et directrice à la SPI+: "Réussir à rénover un bâtiment ancien et le rendre très performant au niveau énergétique est un défi particulièrement complexe."

A ce sujet ,une réflexion puisée dans (A+ n°240) "la problématique des prestations énergétiques se posera vis à vis des bâtiments existants. Souhaitons que la mise aux normes ne nuira pas à leur valeur patrimoniale"

Fabienne Hennequin notre consoeur, est à la tête de l'équipe projet qui gère le dossier au sein de la SPI.

Pour prendre une connaissance visuelle du projet, nous vous invitons à voir la vidéo très réussie sur le site http://sol.spi.be/valbenoit/

D'après celle-ci, on démolirait l'aile intérieure du bâtiment du Génie Civil, celle des grands auditoires reliant en diagonale les façades Est et Ouest.

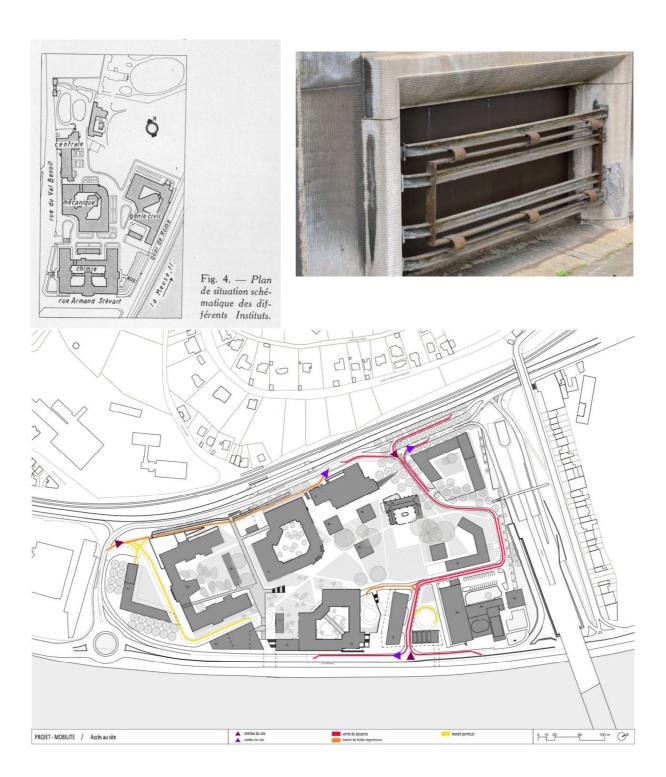
On peut le regretter, cela entamera la valeur historique du bâtiment. Mais on doit le comprendre comme un acquis de luminosité, en créant une cour centrale où une passerelle aérienne relierait les deux ailes.

Les raisons d'exploitation des lieux ne sont plus les mêmes qu'au départ et peuvent donc justifier la modification des lieux. Au moment de l'étude (+/- 1934) du bâtiment, la crainte avait été exprimée vis à vis de l'exiguité des 2 cours triangulaires de part et d'autre de l'aile centrale, on craignait un moindre éclairage naturel des locaux adjacents. D'après **le Professeur-Ing. Campus**, grand ordonateur des lieux à l'époque, il n'en fut rien (*v/La technique des travaux, nov.1938*). On peut tout de même en douter en voyant la vidéo de la SPI.

Ci-dessous le plan initial du site en 1937.

Il devait recevoir d'autres instituts, la guerre et l'implantation au Sart Tilman ont modifié le projet.

La SPI prend le relais et sous d'autres formes poursuit l'idée de base. Voyez ci-dessous également le plan d'implantation dit "Master Plan".



Pour terminer voyez ci-dessus ce détail architectural du Génie Civil, un soupirail. Il montre le soin d'exécution de l'époque même pour un élément mineur : encadrement en pierre de taille bleue moulurée et taillée, complété par une ferronnerie élaborée. (*Le tout à restaurer, bien sûr*)

Nous remercions **J-M Fauconnier et Arch-index** pour la communication du dossier de presse SPI+ de mars, au travers duquel nous avons pu vous tenir au courant.

Georges Foulon



<u>I'ARALg invitée</u> <u>VAN MARCKE</u> 7 MAI 2013

A l'occasion de notre **Assemblée générale du 7 mai 2013**, les membres de l'ARALg participent, après une introduction par Jean-Marie Hauglustaine relative à la PEB en Wallonie, à la formation Van Marcke ciblée sur les solutions écologiques pour l'eau et la chaleur.

Confrontés à toute une série de directives européennes qui imposent des mesures d'économie d'énergie accompagnées d'une réduction des émissions de substances nocives, de l'épuisement progressif des réserves de combustibles fossiles et de la hausse des prix de l'énergie, nos habitudes de prescription doivent changer. Les installations évoluent vers une combinaison de solutions, celle-ci varie d'une situation à l'autre. Nombre de ces nouvelles solutions existent déjà et font désormais discrètement leur entrée sur le marché.



Le Mini-City

Lors de la rénovation d'immeubles à appartements équipés d'une chaufferie centrale, on envisage souvent de passer à une production individuelle du chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Le MiniCity permet de combiner parfaitement une chaufferie centrale avec une production d'eau chaude sanitaire et chauffage économe en énergie et décentralisée. Les coûts peuvent être suivis pour chaque appartement en particulier. De cette manière, on économise l'énergie et les coûts d'installation et d'entretien deviennent nettement plus avantageux. D'autre part, cette configuration laisse nettement moins de chances à la bactérie Legionella.

Les points abordés par notre formateur Stefan Goossens :

- Comparaison entre chauffage individuel et chauffage collectif pour des appartements
- Avantage et désavantages des deux systèmes, gains énergétiques
- Utilisation du Mini-City dans des appartements afin d'utiliser l'énergie plus efficacement



Les pompes à chaleur à absorption

Les pompes à chaleur à absorption ne sont pas nouvelles sur le marché, mais la technique n'est pas très connue. Elles peuvent pourtant s'intégrer à la perfection dans des installations de chauffage à haute température existantes, où elles permettent d'économiser jusqu'à 33% d'énergie. Ces appareils jouissent à l'heure actuelle d'un intérêt croissant en raison de leur rendement élevé.

Les pompes à chaleur à absorption gaz naturel destinées au chauffage (et éventuellement à la climatisation) des bâtiments se déclinent en deux versions : aérothermique ou géothermique.

La température de génération d'eau peut atteindre 65 °C voire 70 °C, ce qui permet d'utiliser ce système pour le chauffage avec tous types d'émetteurs (planchers chauffants, radiateurs, ventilo-convecteurs etc.) et pour la production d'eau chaude sanitaire. Ainsi, la PAC à absorption assure

les mêmes fonctionnalités qu'une chaudière avec des rendements supérieurs. Par ailleurs, la chaleur fournie lors de la réaction de désorption permet de compenser la perte de puissance récupérée lorsque la température extérieure diminue. Alors que les PAC électriques ont une puissance qui diminue à basse température extérieure, imposant le plus souvent un recours à un appoint, une pompe à chaleur à absorption gaz naturel peut être autonome. Par ailleurs pour la version géothermique, une PAC à absorption gaz naturel nécessite environ deux fois moins de capteurs géothermiques qu'une PAC électrique de même puissance grâce à la chaleur fournie lors de la réaction de désorption.



Cette après-midi se clôture par un walking diner après la présentation du Big Blue de Liège. Ce centre d'information, de vente et d'expertise rassemble toutes les connaissances des solutions écologiques pour l'eau et la chaleur.

Alix Courtoy